



## BULLETIN de juillet 2021

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons d'excellentes vacances à celles et ceux qui ont pu en prendre.

L'activité de l'association est plus limitée l'été, mais vous trouverez tout de même plusieurs informations concernant le quartier dans ce numéro, en particulier pour les collèges qui ouvriront en septembre 2022.

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu le 13 septembre à 18h, dans la salle associative place de l'église.

Sa tenue dépendra bien entendu des contraintes sanitaires à appliquer à cette date.

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu place de l'église le lundi 6 septembre à 18h.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

### Collèges

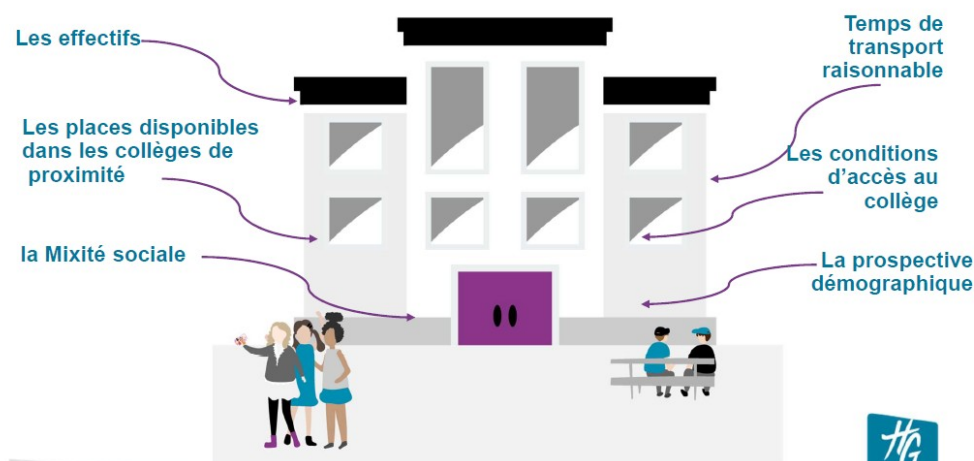
Nous avons été reçus le 22 juillet par la Direction de l'éducation du Conseil Départemental, en compagnie de représentants des FCPE des écoles du quartier.

Le calendrier des opérations de définition des nouvelles cartes scolaires nous a été précisé :

- A partir de septembre 2021 : lancement de la phase de concertation publique
- Décembre 2021 : finalisation du projet de sectorisation des collèges pour la rentrée 2022
- Mi-janvier 2022 : présentation en CDEN pour avis
- Fin janvier 2022 : présentation au vote de l'Assemblée départementale
- Septembre 2022 : ouverture des 2 nouveaux collèges « Saint-Simon » et « Guilhermy » et application des mesures de sectorisation adoptées en janvier

La définition des zonages de la carte scolaire devra respecter la mixité sociale dans ces nouveaux collèges. Pour y parvenir, des élèves de Bellefontaine et la Reynerie continueront à être accueillis dans des collèges réputés plus favorisés, tels que Fermat ou Tournefeuille. Nous avons rappelé la promesse de campagne des Conseillers Départementaux élus, de respecter une proportion d'élèves issus de milieux défavorisés se situant dans la moyenne des établissements publics toulousains, soit 32%.

Pour effectuer cette sectorisation, le CD31 possède des informations sur les familles permettant de calculer un Indice de Position Sociale (IPS) qui est un outil de mesure quantitatif de la situation sociale des élèves face aux apprentissages. Cet indice couplé aux critères ci-dessous déboucheront sur un découpage géographique du quartier.



Nous avons posé plusieurs questions lors de cet échange :

**Quelles classes ouvriront au 1er septembre 2022 ?** Les niveaux 6ème, 5ème et 4ème ouvriront en même temps.

**Les élèves souhaitant terminer leur scolarité à Vauquelin pourront-ils le faire ?** Ces cas seront traités individuellement dans le cadre des dérogations par l'Education Nationale.

**Les 2 collèges seront-ils classés REP+ ?** Non, puisque la mixité y sera assurée

**Quels moyens pédagogiques sont prévus pour renforcer l'attractivité de ces collèges (options particulières, par exemple) ?** Ce sujet est en cours d'étude avec l'Education Nationale, mais n'est pas de la compétence du CD31.

**Étant donné la proximité des collèges avec un voie polluante qui sera frontière avec la ZFE, est-il prévu d'installer des capteurs de pollution sur ces collèges ?** Le CD31 ne gère pas ce type de matériels, mais si l'association ATMO Occitanie qui installe des capteurs à Toulouse souhaite en installer, le CD31 donnera l'autorisation.

**Accès à pied sécurisé aux collèges avec un système de style "Pédibus" ?** Le CD31 pourrait mettre en place un tel système en embauchant des jeunes en service civique pour l'accompagnement si la demande existe.

**Les plateaux sportifs des collèges seront-ils accessibles à des associations de quartier en-dehors des créneaux utilisés par les élèves ?** Oui, leur accès est prévu pour être autonome du reste du collège.

**Y aura-t-il des réunions publiques à la rentrée ?** Une rencontre avec les représentants des FCPE des 4 établissements scolaires de St-Simon sera programmée dès septembre, et ensuite une réunion publique ouverte à tous les parents intéressés sera organisée à St-Simon.

## Urbanisme

**Dépôts :** 1 permis pour une maison au 60 ch de Villenouvelle et 11 logements en 3 bâtiments au 11 rue du Prilloume.

**Permis accordés :** 2 permis pour maison individuelle ont été accordés ch de Villenouvelle et au 37 ch de Basso-Cambo.

Au niveau des collectifs, un permis pour 15 logements et 22 pk a été accordé au **28 ch du Loup**.

Nous avons donné un avis neutre en commission sur ce projet qui est composé de 4 blocs de 3 ou 4 logements et conserve la maison existante.



## Commission Urbanisme

**348 bis chemin de Tucaut :** un projet nous a été présenté sur ce terrain qui comprend actuellement une maison individuelle. Ce projet exploiterait au maximum l'emprise au sol de 50% applicable avec l'annulation du PLUi-H pour construire 25 appartements sur une parcelle de 1761 m<sup>2</sup>.

Le Collectif et SSE ont émis un avis défavorable à ce projet trop dense et nous avons rappelé au promoteur et au service de l'urbanisme les paroles de M. Moudenc dans le journal La Dépêche le 29 mai 2021 :

"Enfin, nous allons appliquer les anciens PLU et POS dans l'esprit du PLUiH. Cela ne peut se faire que par le dialogue. Les promoteurs savent qu'il y aura un PLUiH.

Je pense que le pragmatisme leur commande de répondre au souhait de la collectivité. Un propriétaire peut venir nous voir avec un projet d'une densité supérieure à celle du PLUiH mais il faudra qu'il trouve un promoteur pour le faire. Ce promoteur pourra aller dans ce sens **mais il se heurtera à la collectivité**. Et je crois que ce n'est pas son intérêt."

## ***Aire de grand passage de la Mounède***

Suite à notre courrier rédigé en commun avec les associations de Lardenne et des Pradettes, M. Moudenc nous a répondu et proposé une réunion le 7 septembre avec les 2 maires de quartier concernés, Mme Ochoa et M. Alves. Sera également présent le 1er adjoint au Maire, D. Rougé, qui est en charge du dossier à Toulouse.

Nous comptons défendre lors de cette réunion, l'idée qu'il existe d'autres terrains à Toulouse pour accueillir cette aire que celui de la Mounède qui jouxte l'aire fixe existante dont la capacité va passer à 60 places, contre la trentaine actuelle.

## ***Expérimentation d'un sens unique ch de Canto/Renard***

Nous relayons ci-dessous une information envoyée par Mme Ochoa :

**Madame, Monsieur,**

**Des ateliers de circulation avec les habitants mis en place depuis 2019, afin de réfléchir aux aménagements nécessaires pour améliorer la circulation dans le quartier Saint-Simon/Guilhermy, m'ont permis de présenter un projet d'expérimentation pour la mise en sens unique partielle des chemins Canto Laouzetto et Renard.**

**Cette proposition, validée à la majorité par le groupe de travail, a été soumise à enquête auprès des riverains.**

**330 riverains du secteur ont donc été interrogés en décembre 2020**

**La Direction de l'Action Territoriale a reçu cinquante trois réponses soit 16 % des personnes destinataires de l'enquête : 40 avis favorables et 13 défavorables.**

**Au regard de ces retours, je viens par ce courrier, vous informer de la mise en place de l'expérimentation du nouveau plan de circulation à compter du mois d'août 2021 pour une durée de 6 mois.**

**Par ailleurs, lors de cette enquête, vous m'avez fait part de votre inquiétude sur les excès de vitesse qui pouvaient subvenir suite à cette mise en sens unique. J'ai donc demandé aux services d'intégrer la mise en place de coussins ralentisseurs, dont un sera posé, au niveau du n°50 du chemin du Renard et deux autres au niveau des n° 80 et n°91 du chemin de Canto Laouzetto.**

**Vous trouverez au verso un plan récapitulatif des modifications du sens de circulation de ces voies et de l'implantation des coussins.**

**Ces dispositions seront accompagnées par la mise en place de la signalisation réglementaire correspondante et de supports de communication pour informer les usagers des nouveaux sens de circulation, en amont des voies concernées.**

**Les services du Pôle Territorial Sud (Rachel MICHEL, cheffe de service Gestion de l'Espace Public, 05 62 27 44 57) seront à votre écoute et à votre disposition pour vous donner des informations, recueillir vos observations et suggestions éventuelles sur le déroulement de cette phase test.**

**Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs**

## ***Rues barrées***

Nous relayons ci-dessous des informations envoyées par Mme Ochoa :

**Avec l'accord de Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, je vous informe qu'Eau de Toulouse Métropole, concessionnaire pour le compte de Toulouse Métropole va réaliser une modification du réseau d'assainissement face au numéro 4 **chemin du Loup**, afin d'alimenter un projet immobilier.**

**Ces travaux commenceront à partir du 16 août 2021 pour une période d'une semaine environ.**

**Afin de réaliser ces travaux, le chemin du Loup sera barré du chemin de Tucaut jusqu'à la rue Missak Manoukian de 9h à 16h, au niveau de la zone de travaux et ce pendant toute la durée du chantier. En parallèle un itinéraire de déviation sera mis en place.**

**Avec l'accord de Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, je tiens à vous informer qu'Eau de Toulouse Métropole, concessionnaire pour le compte de Toulouse Métropole va réaliser un branchement d'eau potable au numéro 52 **rue Réguelongue** suite à une construction immobilière.**

**Ces travaux commenceront à partir du 25 août 2021, pour une période d'une semaine environ.**

**Afin de réaliser ces travaux, la rue Réguelongue sera barrée pendant toute la durée du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Le stationnement au niveau du chantier sera temporairement interdit pendant ces travaux. L'accès aux riverains ainsi qu'aux livraisons sera maintenu le mieux possible.**

## ***Incivilités***

Les 9, 10 et 11 juillet, le quartier a déploré tout d'abord l'incendie d'un véhicule devant l'école P. Bert, puis des tapages nocturnes sur la même place, puis sur la place de l'église.



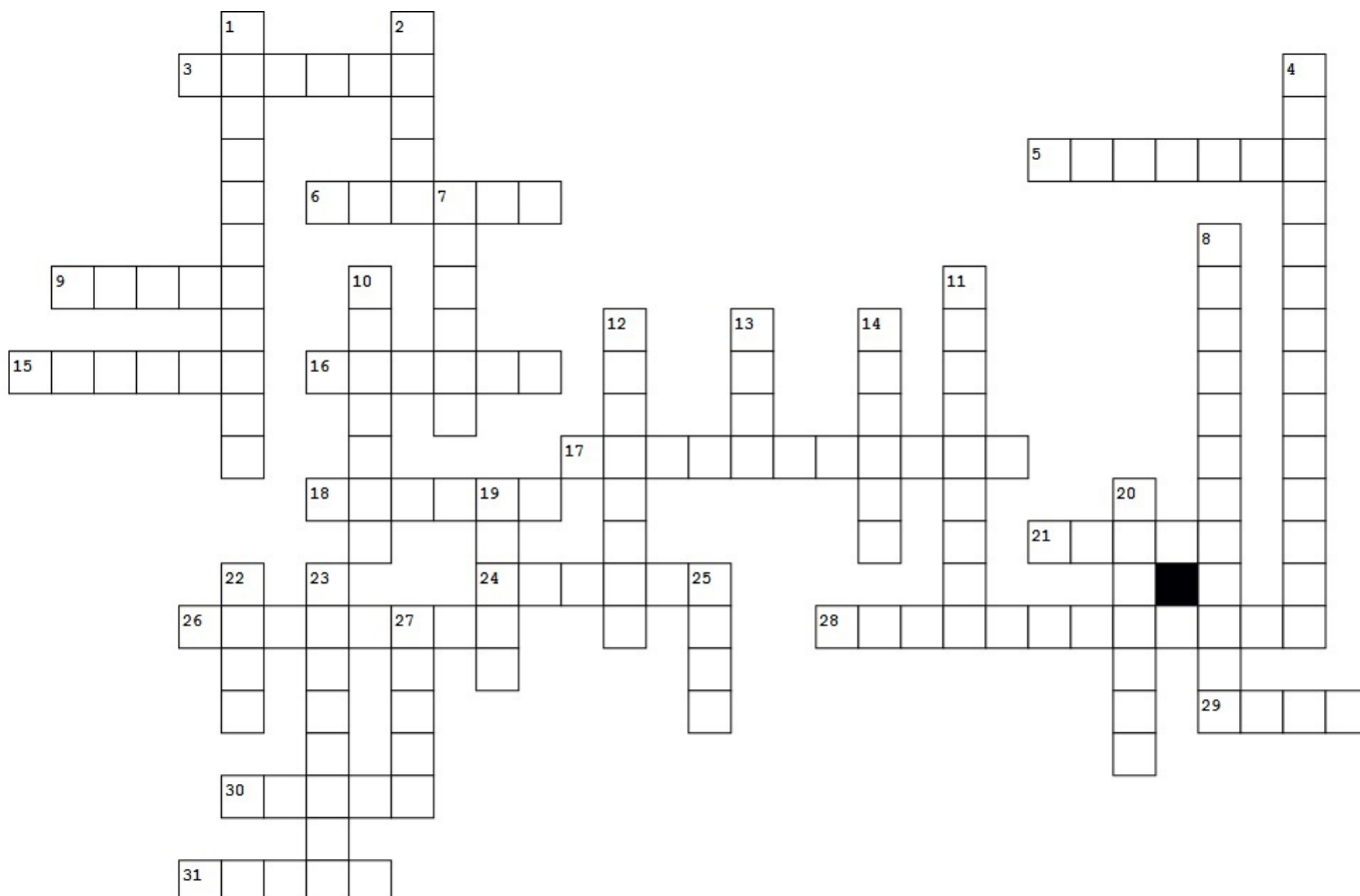
Nous avons craint un instant que les nuisances subies par les riverains en 2020 ne se reproduisent. Il semble que la mairie et la police nationale aient pris en compte ces problèmes en augmentant le nombre de rondes nocturnes dans le quartier et que la situation se soit apaisée. Il est important d'appeler allo-Toulouse au 05.61.22.22.22 pour signaler ces nuisances.

## **JOURNÉE PORTES OUVERTES du Samedi 11 septembre au Centre d'Animation St Simon**

Comme chaque année, le Centre d'animation au 10 ch Liffard organise une journée d'accueil pour présenter les activités des associations du quartier le samedi 11 septembre.

- 10h00 14h00 : Information et inscriptions aux activités proposé par les associations hébergées, présentation des points fort de la saison 2021/2022
- 10h30 à 11h30: démonstration des disciplines proposées par les associations
- 11h30 à 12h30 : Concert Wafa

## **Connaissez-vous bien les rues du quartier ?**



### **Horizontal**

3. adoint au maire décédé en 2016
5. mystificateur à trouver par un rébus : révolution complète / pas net / énoncé
6. homophone du président de l'assemblée nationale
9. souffre-douleur des nuls
15. pas violent
16. plateau du massif central
17. homonyme du styliste JC
18. policier torturé en 44
21. chasseresse
24. pour les pieds sensibles
26. prof de maths à Fermat résistant
28. protègent du coup de chaud
29. calibre du parabellum
30. maman de carlos
31. province chinoise ?

### **Vertical**

1. sucrerie à Pointe-à-pitre
2. barbecue très célèbre
4. 1ère femme ministre
7. pilgou en verlan
8. femme peintre
10. advienne que...
11. mitron
12. mère d'Isabelle dans la Gifle
13. calme, tranquille
14. plus haut sommet du 66 en verlan
19. Ocatarinetabellatchitchix
20. état de Pampelune
22. philosophe homophone d'une ministre
23. compositeur toulousain
25. faisait peur aux enfants
27. auteur du hussard sur le toit